

SCIENCES PO
Grenoble

ESEAC

L'Économie Sociale et Solidaire dans la Biovallée®

Des organisations pour bien vivre sur le territoire

Janvier 2012



Rhône-Alpes Région

« L'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire de Biovallée® »

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'investit dans le développement du territoire de Biovallée®, depuis plusieurs années. Elle apporte un certain dynamisme comme en témoigne son rôle dans la coopération agricole, l'action sociale et la gestion de grands équipements, la culture et les nouvelles initiatives. Acteurs du développement territorial, les organisations de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations) tentent d'apporter des réponses diversifiées et nouvelles pour faire face aux défis sociaux et environnementaux.

Le territoire de Biovallée®, principalement agricole et rural, est un territoire attractif disposant de plusieurs atouts qui lui permettent de dépasser d'autres contraintes. En effet, l'évolution des emplois agricoles, le développement des services à la population ou encore la préservation des milieux naturels constituent de nouveaux défis pour le développement social, économique et écologique du territoire. L'Economie Sociale et Solidaire peut alors se révéler être un acteur essentiel pour dépasser les tensions et accompagner les évolutions du territoire.

Ce document a pour objet de recenser les initiatives collectives et solidaires qui participent à rendre le territoire plus attractif et dynamique, et à rendre le quotidien des habitants de Biovallée plus agréable et solidaire. Il s'appuie sur un ensemble d'illustrations, sans prétention d'exhaustivité ou d'exemplarité.

Origine du projet

Ce travail s'inscrit dans la continuité de travaux menés par l'ESEAC (Equipe de socio-économie associative et coopérative de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble) sur le rôle et l'influence de l'Economie Sociale et Solidaire dans les dynamiques territoriales.

Une étude comparative de quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes a été réalisée dans ce cadre :

→ 2 villes : Grenoble et Valence

→ 2 vallées : la Vallée de l'Arve en Savoie et la Vallée de la Drôme

Contact : eseac@iep-grenoble.fr

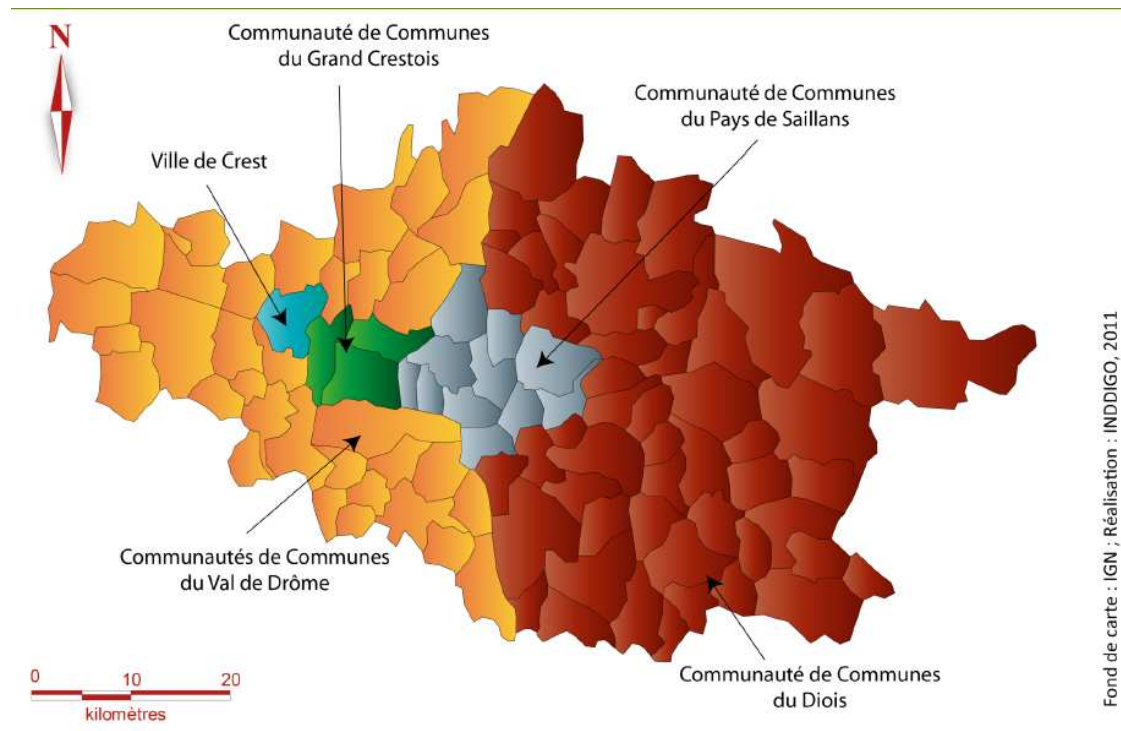
Internet : eseac.grenoble.free.fr

En savoir plus...

C'est quoi Biovallée® ? C'est le nom du projet qui regroupe quatre communautés de communes (CC du Diois, CC Val de Drôme, CC du Pays de Saillans, CC du Crestois), et qui vise à faire de la vallée un territoire de référence nationale en matière de développement durable.

Ce territoire compte 102 communes pour 49 000 habitants, sur une superficie de 2 200 km².

www.biovallee.fr



Les intercommunalités dans Biovallée® en 2011

Le territoire de Biovallée ne dispose pas à ce jour de représentation statistique identifiée par les organismes de statistiques (type INSEE). Afin de disposer des chiffres et des données socio-économiques de cette zone, les données correspondant à la zone d'emploi Crest-Die ont été utilisées car ce zonage reprend presque totalement les frontières du territoire de Biovallée (délimitation des zones d'emplois INSEE datant de 1990, Crest-Die = code 8224)¹.



La zone d'emploi Crest-Die

¹ Retrouvez l'ensemble des données statistiques INSEE du recensement 2007 pour la zone d'emploi Crest-Die sur la page suivante : <http://www.recensement-2007.insee.fr/exportPDF.action?codeZone=8224-ZE1990&idTheme=-1>

SOMMAIRE

I. <u>Le poids de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée</u>	4
<i>a. Qu'est-ce que l'Economie sociale et solidaire (ESS) ?</i>	4
<i>b. L'ESS est fortement présente sur le territoire de Biovallée</i>	5
II. <u>Les différentes fonctions de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée</u>	6
<i>a. Une autre manière de travailler et d'entreprendre</i>	6
<i>b. Une autre manière de produire</i>	9
<i>c. Une autre manière d'épargner et d'investir</i>	10
<i>d. Une autre manière d'échanger et de consommer</i>	12
<i>e. Une autre manière de répondre aux besoins sociaux de base</i>	14
<i>f. Une autre manière de s'informer : une information par et pour les habitants</i>	17
<i>g. Une autre manière de s'instruire : l'éducation populaire</i>	18
<i>h. Une autre manière de se distraire : la culture, de façon professionnelle ou amateur..</i>	19
<i>i. Une autre manière d'animer le territoire : des organisations transversales</i>	20
III. <u>Conclusion</u>	21
IV. <u>Liste des sigles</u>	22
V. <u>Annexes</u>	23
VI. <u>Table des matières</u>	28

I. Le poids de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée

a. Qu'est-ce que l'Economie sociale et solidaire (ESS) ?

L'Economie sociale et solidaire est largement méconnue, le terme est parfois mal interprété. Pourtant, l'économie sociale et solidaire (ESS), dont l'essor et le renouvellement datent des années 1970-1980, mais dont l'origine est bien antérieure, peut être présentée de trois façons (Danièle Demoustier) :

- « D'abord, comme des organisations économiques (productrices de biens, et surtout de services) créées par des groupements de personnes, selon certains principes tels l'adhésion volontaire, la gestion démocratique, la non recherche de lucrativité systématique et maximum (comme partage individuel des excédents). De ce fait, elles apportent une certaine solidarité soit entre les membres eux-mêmes, soit plus largement avec une partie de la population.
- Ensuite, comme un ensemble d'entreprises privées et collectives, dont le but est la réponse à des besoins sociaux et à des aspirations collectives. C'est pourquoi elles prennent les formes statutaires d'association (loi 1901), de coopérative ou de mutuelle.
- Enfin, comme suivant une même logique socio-économique qui, soit organise de façon économique des activités sociales qui relevaient précédemment de l'activité domestique (ex garde d'enfants, accueil de personnes âgées...), soit internalise, au sein même de l'activité économique, un certain nombre de considérations sociales (en terme de mise au travail, de projet éducatif, d'accessibilité, de mutualisation...) qui se traduisent dans le choix des activités, leur mode d'organisation, la fixation de tarifs, la répartition et la redistribution des revenus.... »

Les Organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) produisent ainsi des biens et services afin de répondre aux besoins de leurs membres mais aussi pour une communauté plus large. Cette production peut être marchande ou non marchande. Leurs ressources sont assurées par des financements diversifiés : cotisations, produits de vente, subventions, dons... Les OESS interviennent dans tous les secteurs économiques et socio économiques.

<u>Des organisations productrices de biens et de services</u>	<u>Dans des secteurs d'activités variés</u>
Les OESS productrices de biens (sous forme associative ou coopérative)	Bâtiment, alimentation, mécanique, agriculture
Les OESS productrices de services pour les personnes et les familles (sous forme associative, coopérative ou mutualiste)	Santé, action sociale, crédit, assurances, loisirs, logement, défense des locataires, hébergement, aide à domicile, loisirs, tourisme, sport, formation, restauration, petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées, centres sociaux,
Les OESS productrices de services pour la collectivité et les entreprises (sous forme associative et coopérative)	Cadre de vie, tourisme, protection de l'environnement, culture, éducation populaire, accompagnement à la création d'activité, gestion des déchets, entretien des espaces verts, bureau d'études, informatique

b. L'ESS est fortement présente sur le territoire de Biovallée

En 2007, l'ESS comptabilisait 315 des 1 663 établissements employeurs du territoire. Elle représentait donc 19% des établissements employeurs de la zone d'emploi Crest-Die².

En 2008, en termes d'emplois salariés, 1 789 des 8 771 salariés de la zone travaillaient dans le secteur de l'ESS, soit 20,4 % de la part totale des salariés du territoire³. En part relative, il s'agissait des chiffres les plus importants de la région Rhône-Alpes. La grande majorité d'entre eux concerne le secteur associatif, avec 1 399 emplois salariés sur la zone.

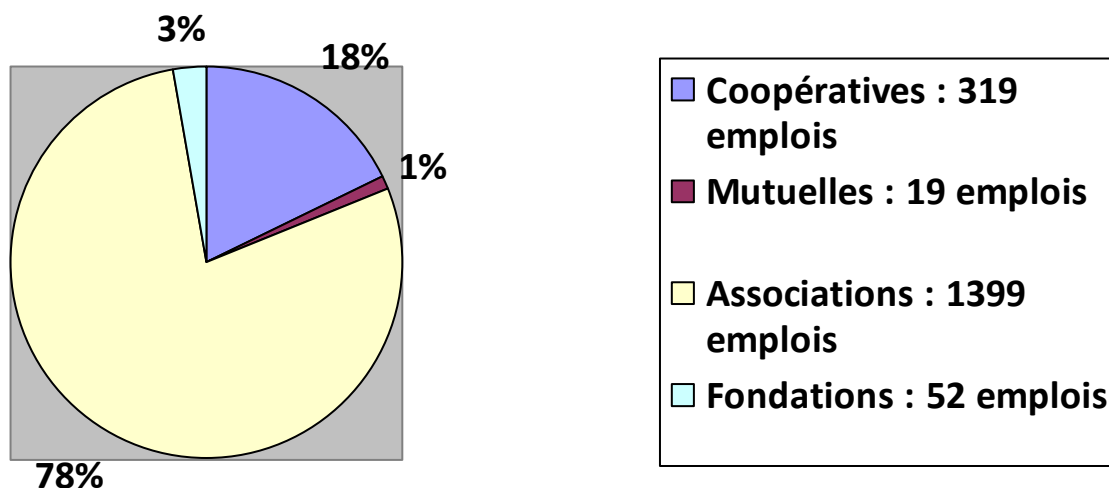


Figure 1 : répartition des emplois salariés de l'ESS par type de structure sur la zone d'emploi Crest-Die en 2008 (source INSEE Clap 2008)

La forte présence de l'ESS sur le territoire de Biovallée est historique : l'ESAT de la Croix-Rouge Française de Recoubreau, l'IME Fontlaure ou encore la Coopérative Jaillance, témoignent d'une présence de longue date sur le territoire. Ces organisations appartiennent à des secteurs d'activités traditionnels de l'ESS, à savoir les équipements d'action sociale et l'agriculture

Parallèlement, des nouvelles organisations d'ESS émergent aujourd'hui à partir des évolutions et des caractéristiques du territoire de Biovallée. Le développement des secteurs de la culture, de la production responsable (éco-construction ; agriculture biologique) et de la protection de l'environnement en témoigne.

² Cf annexes tableau 3. Source Insee CLAP Rhône-Alpes, 2007

³ Cf annexes tableau 5

II. Les différentes fonctions de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée

A travers les différentes initiatives présentées ci-dessous, ce sont d'autres manières de travailler, de produire, d'épargner, d'investir, d'échanger, de consommer, de répondre aux besoins sociaux de base, de s'informer, de s'instruire ou encore de se distraire, que les acteurs de l'Economie sociale et solidaire proposent aux habitants du territoire de Biovallée. Ils interviennent ainsi au niveau de multiples aspects de la vie économique et sociale du territoire.

a. Une autre manière de travailler et d'entreprendre

Les mutations structurelles en cours de l'économie interrogent les transformations des activités et du travail sur le territoire de Biovallée. Dans le même temps, la crise économique accentue les phénomènes de précarisation de l'emploi et aggrave le chômage. Pour conserver son attractivité, le territoire doit ainsi se préoccuper des conditions de l'emploi. Aujourd'hui, les caractéristiques de l'emploi du territoire Biovallée sont multiples :

- **l'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie et l'emploi du territoire** : 30% des entreprises employeuses et 11% de l'emploi salarié du territoire relèvent de l'agriculture ; le secteur du tourisme est aussi un secteur moteur de l'emploi.
- **le travail indépendant représente 13,5% de l'emploi total** (contre 6% en Rhône-Alpes – source INSEE 2007).
- **plus de 20% des personnes actives de la zone travaillent à l'extérieur du territoire**
- le territoire présente **un déficit d'emplois**,
- **le temps partiel touche quant à lui 25% de l'emploi salarié sur la zone d'emploi Crest-Die** (contre 19% dans Rhône-Alpes – source INSEE 2007) participant à une précarisation de certains ménages.
- en 2010, le **taux de chômage pour la zone d'emploi Crest-Die était de 11,2%** (contre 9.7% en Rhône-Alpes).

L'ESS offre et propose des solutions diverses aux personnes souhaitant travailler ou développer de nouvelles activités sur le territoire de Biovallée. Dès lors, les initiatives cherchant à favoriser la création et la pérennisation d'activités, et à influencer la qualité de l'emploi sont vitales pour l'amélioration de la situation de l'emploi sur le territoire de Biovallée. L'ESS tente ainsi d'apporter des solutions collectives à ces situations d'individualisation et de précarisation de l'emploi. Elle cherche également à renforcer la coopération agricole et la structuration de ce secteur d'activité.

1. L'ESS : un employeur local de premier plan

L'ESS est particulièrement présente en termes d'emploi sur la zone d'emploi Crest-Die. Plusieurs secteurs d'activités ont été largement investis par l'ESS :

- Ainsi, en 2008, 48% des salariés de l'ESS travaillaient dans **l'action sociale et les équipements socio-éducatifs** (Institut Médico-pédagogiques, Maison d'Accueil pour l'Enfance, Centre de travailleurs handicapés...)⁴
- De même, un tiers des **établissements agricoles employeurs** relevaient de l'ESS (Coopératives agricoles, Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles –CUMA-⁵, Groupement Agricole d'Exploitation en Commun –GAEC-...)
- Enfin, en 2002, **les activités culturelles** représentaient 11,4% des salariés de l'ESS (associations culturelles, coopératives d'artistes...)⁶

⁴ Cf annexe tableau 5

⁵ Cf liste des sigles

⁶ Cf annexes tableau 1 : 182 salariés de l'ESS sur 1593 travaillaient dans le secteur culturel et des loisirs en 2002

En 2002, plus de la moitié des 20 plus grands établissements de l'ESS de la zone d'emploi Crest-Die relevaient du champ de l'action sociale. Parmi eux, **l'ESAT de la Croix-Rouge de Recoubeau** propose un service d'aide par le travail et un hébergement pour un public de personnes handicapées légères. **L'Institut médico-éducatif du Fontlaure** accueille des enfants polyhandicapés. Enfin, le **Centre d'insertion sociale spécialisée du Regain** « *accueille des personnes en situation de sevrage d'alcool pour six mois* ». Elles employaient à elles trois plus de deux cent personnes.

Dans ce classement, on trouvait également la **coopérative agricole Jaillance**, qui compte plus de 50 salariés. Elle réunit plus de 200 viticulteurs, regroupés en coopérative afin de transformer leurs produits et de commercialiser leurs vins.

Enfin, **l'association Trans'express**, organisatrice du festival du même nom, est l'association culturelle qui emploie le plus de salariés, puisque près de 40 intermittents peuvent y travailler en même temps.

L'ESS est donc un employeur important du territoire de Biovallée. Parallèlement, et en accord avec ses valeurs de solidarité, elle essaie aussi de fournir un travail aux personnes en situation d'insertion vers le marché de l'emploi.

Les **structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion...) cherchent à favoriser l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et exclues du marché du travail (allocataires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification, primo-arrivants, personnes handicapées...) grâce à des conditions de travail adaptées et à un accompagnement individualisé.

L'Association Drômoise Chantier Animation et Vie Locale (ADCAVL), basée à Crest, « *œuvre depuis plus de 30 ans pour la mise en valeur et l'entretien du patrimoine bâti, naturel et botanique du département de la Drôme* ». Pour cela, elle a notamment mis en place des chantiers d'insertion destinés à des publics très éloignés de l'emploi et en situation de précarité. A partir d'un accompagnement individualisé pour les salariés, elle tente de les remobiliser dans leur démarche professionnelle afin de pouvoir postuler à terme à un emploi sur le marché du travail conventionnel.

2. Les différentes formes d'entrepreneuriat collectif dans l'ESS

Face à la valorisation de l'entrepreneuriat individuel et la réussite de « self made-men », d'autres personnes choisissent d'entreprendre ensemble et de mettre en commun leurs moyens productifs et financiers pour développer un entrepreneuriat collectif. Ce dernier peut se décliner sous différentes formes :

- ✓ **La Société coopérative ouvrière de production (SCOP).** Une Scop « *est une société coopérative de forme SA ou SARL dont les salariés sont les associés majoritaires. Dans une Scop, les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise. Mais celui-ci est élu par les salariés associés. Enfin le partage du profit est équitable : une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ; une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ; une part pour les réserves de l'entreprise* »⁷
- ✓ **La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).** « *Dans une Scic, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la Scop. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.* »⁸

⁷ www.les-scoop.coop

⁸ *ibid*

Né d'un besoin d'emploi partagé par plusieurs entreprises, le **Groupement d'employeurs** constitue une autre forme de travail en commun. C'est une association de plusieurs entreprises qui vise à embaucher des salariés qu'une seule de ces sociétés ne pourrait pas employer dans des conditions idéales. Il constitue également une réponse concrète à la problématique du temps partiel et du travail indépendant, en structurant et en sécurisant les parcours professionnels des travailleurs.

Dans le secteur agricole, les coopératives sont nombreuses, et rendent le travail d'agriculteurs indépendants moins difficile. Elles peuvent permettre aux agriculteurs exploitants de transformer leurs produits et de les commercialiser ensemble (Coopératives Terres Dioises, Coopératives Laitières de Crest, Coopérative Die-Grillon, Jaillance) par l'intermédiaire d'un **GAEC**; ou de « *mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole* »⁹ grâce aux **CUMA**, sociétés coopératives agricoles dans lesquelles les membres utilisent à tour de rôle le matériel acquis en commun.

Les SCOP se développent aujourd'hui sur le territoire de Biovallée dans le secteur de l'énergie renouvelable et de l'éco-habitat. On trouve par exemple **Quint'essence**, **Drôme Eco-Logis**, **Helioscop**.... Des coopératives dans la restauration biologique existent telles que **Tchai Walla et Moon País**.

La Carline de Die est une association de consommateurs qui s'est transformée il y a peu en SCIC. Elle gère un magasin de produits biologiques locaux. **Depuis son passage en SCIC, elle réunit au sein d'une même structure des producteurs, des consommateurs, des bénévoles et des salariés**, qui participent ensemble aux prises de décisions de la SCIC par un système de collège.

L'association AIDER développe depuis 2002 une mission de promotion des Groupements d'Employeurs (GE) sur le département. La particularité de cette initiative relève du fait qu'elle accompagne à la création de GE intersectoriels, mêlant des emplois **aussi bien privés et publics, et dans tous les secteurs d'activités**. Le GE favorise la création d'emplois dans le sens où il permet à des personnes de diviser leur temps de travail dans plusieurs établissements, dans l'objectif d'obtenir un temps complet avec un contrat unique.

3. Soutenir autrement la création d'activité

Dans le champ de l'emploi, l'ESS a également développé des initiatives alternatives pour encourager et accompagner la création d'activités pour les personnes et les territoires. Plusieurs organisations accompagnent ainsi les créateurs d'entreprises ou d'associations en les aidant dans les démarches de création (financement, accompagnement, formation, plans d'affaires...). **Les couveuses, les pépinières d'entreprises ou encore les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)** agissent dans ce sens. Cette dernière est une SCOP dont la fonction est d'aider des personnes à créer leur activité et leur emploi. Cette formule vise à sécuriser la démarche de création d'entreprise en proposant un statut salarié et un accompagnement aux entrepreneurs pendant la phase de lancement de leurs activités. Ces derniers bénéficient alors d'avantages propres à ceux d'un salarié tout en mutualisant des compétences et des moyens (financiers, matériels...).

La CAE est aussi adaptée aux entrepreneurs individuels qui souhaitent développer une activité. En effet, **la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Solstice**, dont l'une des antennes est basée à Crest, offre un service d'accompagnement aux porteurs de projets. Ils deviennent ensuite salariés de la coopérative, et accèdent ainsi à la protection sociale du salariat, tout en développant leurs propres activités. S'ils choisissent de poursuivre leurs activités dans la structure, ils peuvent ensuite devenir sociétaire de cette coopérative multi-activités, et participer à la vie coopérative de la structure (auto-formation et échange de savoir, mutualisation de trésorerie...).

⁹ <http://www.cuma.fr>

L'association des Compagnons de la Terre soutient la création d'activités agricoles pour les jeunes du territoire de Biovallée. En partant du constat que la difficulté de ce type d'entrepreneuriat pouvait rebuter les envies de jeunes agriculteurs en herbe, l'association créée en 2006 à Die et aujourd'hui également implantée sur Eurre, propose un temps d'accompagnement et de formation, sous la forme salariée, afin de faciliter le lancement de leurs activités.

b. Une autre manière de produire

Le territoire de Biovallée souhaite devenir un territoire exemplaire au niveau national en termes de développement durable. Il s'agit alors de réussir à mettre en place un développement socio-économique respectueux de l'environnement. L'écologie a donc une place tout à fait prioritaire dans le projet de Biovallée.

Si l'ESS plaide depuis ses origines pour une meilleure considération des facteurs humains et sociaux dans le fonctionnement économique, nombre d'OESS ont tenté de prendre le chemin du développement durable et de l'écologie, et proposent des initiatives allant dans ce sens. Le principe de production responsable propose justement une activité de production respectueuse des conditions humaines et de l'environnement.

Elle se décline principalement sur le territoire de Biovallée dans les secteurs de l'agriculture biologique, de l'éco-habitat et des plantes médicinales.

1. L'agriculture biologique

L'agriculture biologique s'appuie sur une production et une consommation alimentaires biologiques, locales, raisonnées et équitables. Le département de la Drôme est justement le premier territoire français en termes d'agriculture biologique (en 2011, 13,1% de sa surface agricole est destinée aux produits bio, soit 4 fois plus que la moyenne nationale française). L'ESS a été acteur de la structuration et de la promotion de ce secteur en participant à l'ensemble des étapes de la chaîne de distribution alimentaire (production, transport, distribution).

Depuis 1987, **l'association Agribiodrôme** fait la promotion de l'agriculture biologique sur le département de la Drôme. En proposant d'accompagner les agriculteurs qui veulent se convertir au bio, en cherchant de nouvelles filières de commercialisation, en communiquant activement et en mobilisant les collectivités publiques sur les enjeux de l'agriculture biologique, l'association joue un rôle structurant pour ce secteur.

2. L'éco-construction

Produire responsable, c'est aussi faire en sorte que nos lieux de vie quotidiens soient moins énergivores. Pour cela, des organisations de l'ESS proposent des solutions pour réduire la consommation d'énergie à domicile, dans une optique de démocratisation de l'accès aux énergies renouvelables.

Le secteur du bâtiment écologique a largement été investi par de nouvelles coopératives de taille artisanale. La Scop **Helioscop** est ainsi experte en systèmes énergétiques renouvelables, et en installation de panneaux solaires.

Drôme Eco-Logis s'est quant à elle spécialisée dans l'isolation en matériaux écologiques, toujours sous la forme coopérative.

La Scop **Quint'Essence** propose un ensemble de « *solutions pour un habitat écologique* », de l'achat de matériels jusqu'à la rénovation des bâtiments.

Enfin, la société **Ar-Terre, récemment convertie en SCOP**, propose la réhabilitation thermique des bâtiments en ossature bois.

c. Une autre manière d'épargner et d'investir

Les développeurs d'initiatives collectives et solidaires disposent d'une série d'organisations et de dispositifs, relevant également de l'ESS, pour faire financer leurs projets. Si ces derniers n'excluent pas un financement classique auprès des banques, **l'originalité des projets ESS apparaît parfois trop risquée et atypique pour certains financeurs**. Les structures doivent alors chercher des financements alternatifs.

Cet enjeu est d'autant plus vrai sur le territoire de Biovallée, où 62% des revenus sont générés sur une base présentielle (revenus du tourisme, salaires des « navetteurs », pensions de retraites)¹⁰. L'enjeu consiste alors à faire en sorte que ces richesses extérieures irriguent l'économie locale en y finançant des projets, notamment d'ESS.

Réduire cette dépendance aux richesses extérieures est un second enjeu lié au financement des projets solidaires sur le territoire de Biovallée. Il s'agit alors de **re-territorialiser l'épargne, en évitant que l'épargne locale ne s'en aille faute d'investissements envisageables sur le territoire**. Pour se faire, des solutions d'économie sociale et solidaire existent à la fois pour les investisseurs et pour les épargnants.

1. Les banques coopératives

Les banques coopératives, les financeurs historiques des OESS, sont encore très actives aujourd'hui, et continuent de financer largement les TPE (Très Petites Entreprises) et les PME (Petites et Moyennes Entreprises) locales. Elles proposent également à leurs clients des produits d'épargne solidaire (le Fonds Commun de Placement Faim et Développement, par exemple) pour ceux qui veulent s'orienter vers une épargne non-spéculative et soutenir des projets à vocation solidaire.

Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel, toutes deux banques coopératives, gèrent des **caisses locales et des guichets dans plusieurs communes du territoire (Crest, Loriol, Die...)**, et offrent un accès de proximité aux services bancaires de base pour tous. Elles proposent également à leurs adhérents de placer leurs épargnes dans des livrets solidaires (Livret d'Epargne Pour les Autres au Crédit Mutuel) ou au sein de fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR), Amundi AFD Avenirs Durables au Crédit Agricole. Ils servent à financer des projets retenus selon des critères éthiques, à finalité sociale et respectueux de l'environnement.

¹⁰ Inddigo, *Biovallée : étude de préfiguration d'un éco-territoire de référence*, 2011

2. Les organisations de finances solidaires

Depuis une vingtaine d'années, des structures solidaires territorialisées (Plateformes d'Initiatives locales, Cigales, ADIE, France Active...) créent de nouveaux circuits de financements solidaires. En France, les formules sont diverses :

- **Les sociétés de capital-risque** (Cigales, Garrigue) proposent de prendre une part minoritaire du capital de sociétés afin d'en financer le développement
- **Les prêts solidaires ou le microcrédit** permettent aux porteurs de projets d'emprunter des petites sommes d'argent pour lancer une activité (NEF, ADIE, PFIL)
- **Les fonds de garanties.** France Active cotise auprès de fonds de garanties permettant aux OESS de disposer d'une caution solidaire afin d'emprunter des sommes d'argent importantes auprès d'organismes bancaires.
- **Les fonds de solidarité ou les fonds de dotation pour les associations :** Il s'agit ici de fonds constitués par la mise en commun de cotisations d'OESS, qui décident de réunir leurs épargnes en prévoyance d'une conjoncture difficile à venir. Ces fonds servent à pallier des difficultés temporaires de trésorerie.

Sur le territoire, les organisations de finances solidaires sont peu nombreuses.

Néanmoins, **des projets de Fonds Solidaires et de Fonds de dotation pour les associations** sont en train de voir le jour à l'initiative de la **Communauté de Communes du Val-de-Drôme et de l'Ecole de la Nature et des Savoirs**.

La Plate-forme d'Initiative Locale (PFIL) « Val de Drôme Diois Initiative » attribue des prêts d'honneur pour soutenir des TPE locales. Elle instruit des dossiers pour l'ensemble du territoire.

L'association Terre de Liens, créée à Crest en 2003, est née des difficultés d'accès au foncier pour les nouvelles installations en agriculture biologique en raison d'un accroissement de la demande de terres et de la spéculation sur les terres agricoles. Dès lors, elle tente de favoriser l'accès aux terrains agricoles pour de jeunes exploitants à partir de la collecte de l'épargne locale. La Foncière Terre De Liens permet ainsi de placer son argent « *pour financer des activités durables sur les territoire* », dans un schéma de « circuit-court » financier entre les épargnants et les agriculteurs. Elle tente de répondre à un besoin de financement spécifique sur le territoire.

d. Une autre manière d'échanger et de consommer

Il est difficile de parler de production de biens ou de services sans parler de distribution et de consommation. Aujourd'hui, les produits s'échangent et se vendent sans même que ne se rencontrent producteurs et consommateurs, chacun essayant de sortir gagnant de cet échange. **Cette manière d'échanger génère cependant des perdants** : quand il faut baisser les prix au maximum, les salaires diminuent, la qualité baisse.... Certaines initiatives de l'ESS tentent alors de redéfinir les règles de cet échange, afin qu'il soit avantageux pour le plus grand nombre. Les producteurs s'organisent entre eux, les consommateurs également, et parfois même producteurs et consommateurs ensemble.

Le territoire de Biovallée est justement sujet à ces modes alternatifs d'échanges et de consommation. **L'économie de ce territoire est peu concentrée** : elle est constituée majoritairement d'entreprises artisanales et de TPE. Dans le même temps, **l'éclatement du territoire empêche la constitution de grands espaces de commercialisation et augmente les difficultés d'accès à ces espaces pour les consommateurs**. Ces derniers justement sont de plus en plus attachés à la qualité et à la provenance de leurs produits. Dès lors, chacun s'organise pour remédier à ces problèmes, et les producteurs organisent par exemple leurs propres espaces de commercialisation, sous forme coopérative. Dans un deuxième temps, les consommateurs, attachés à la qualité de leurs produits agricoles et alimentaires, recherchent volontairement cette proximité avec les producteurs.

Les initiatives de distribution alternatives foisonnent alors autant chez les producteurs que chez les consommateurs.

4. Des circuits de distribution alternatifs

La difficulté pour les producteurs de petite taille (agriculteurs, PME, TPE, artisans...) est bien souvent de commercialiser et de distribuer largement leur production.

- Dès lors, beaucoup d'agriculteurs et d'artisans sur le territoire de Biovallée favorisent la **vente directe** (40% des produits agricoles du Diois sont vendus en vente directe, contre 25% dans la Drôme). Ces ventes à horaires fixes se destinent aux habitants environnants et permettent de les fidéliser.
- D'autres producteurs choisissent de se regrouper et de créer **des magasins coopératifs**. Des GAEC, parfois, s'attèlent à organiser une commercialisation commune des produits.

L'association Brin de Terroir est un groupement d'une trentaine d'artisans et d'agriculteurs, qui propose des produits locaux et de saison dans un magasin à Vaunaveys la Rochette, près de Crest.

5. La consommation responsable

L'initiative peut également venir de la part des consommateurs. Soucieux de mieux connaître les méthodes de production de leurs achats, ou de gagner en achetant en plus grande quantité, les consommateurs peuvent s'organiser pour s'affranchir des intermédiaires les séparant des producteurs :

- Les **Coopératives de consommation** fonctionnent selon le même principe. Les consommateurs s'organisent en coopérative pour pouvoir acheter en commun en grande quantité et ainsi réaliser des économies d'échelles.
- Lorsqu'il s'agit de produits qui viennent de plus loin (café, vêtement...) et que la relation directe avec le producteur est impossible, **les structures du Commerce Equitable** proposent à leurs clients de réaliser ce « contrôle » pour eux. En contrepartie d'un prix souvent un peu plus élevé, elles garantissent aux consommateurs que le producteur sera équitablement rémunéré du fruit de son travail. Certains labels (Max Havelaar, Artisans du Monde...) permettent aux consommateurs d'identifier ces produits.
- Au niveau de l'alimentation, le phénomène des circuits-courts est en pleine expansion. Les **AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)** réunissent ainsi des consommateurs qui contractualisent avec un ou plusieurs agriculteurs appartenant à l'agriculture biologique. La vente directe de la production est financée à l'avance par la souscription des consommateurs.

La SCIC la Carline gère un magasin de produits biologiques. Elle était à l'origine une **association de consommateurs**. Elle offre une visibilité certaine à ces produits issus de l'agriculture biologique pour les citoyens qui désirent consommer de manière durable. En 2010, 25% de son chiffre d'affaire était issu de produits locaux

L'AMAP du Val de Drôme fournit à ses adhérents des légumes, du pain, des pommes et des œufs issus de producteurs locaux, lors d'une distribution qui a lieu chaque jeudi soir.

Parallèlement, la Collectivité Publique cherche de plus en plus à **intégrer le « Bio » dans les cantines scolaires du département**, et montre comment les enjeux d'une agriculture raisonnée sont aujourd'hui des questions fondamentales dans une perspective de développement durable.

e. Une autre manière de répondre aux besoins sociaux de base

Les OESS mettent en oeuvre une solidarité entre leurs membres (coopératives de consommateurs, SCOP...) mais souvent aussi à destination de l'ensemble de la collectivité. L'ESS se destine ainsi largement à ceux que le marché délaisse, et elle répond à des besoins sociaux non satisfaits sur le territoire : l'accès à la nourriture, au logement, à la santé, à l'aide sociale...

Aujourd'hui, les besoins sociaux ont évolué sur le territoire de Biovallée :

- Le vieillissement de la population accroît les situations d'isolement et de dépendance des personnes âgées. En 2007, **20% des habitants du territoire avaient 65 ans et plus.**¹¹
- **La modification des schémas familiaux** précarise également une partie des familles, notamment celles composées de femmes seules avec enfants. Entre 1999 et 2007, on a constaté une augmentation de 27% du nombre de ménages composés d'une seule personne sur la zone d'emploi Crest-Die.¹²
- Enfin, **l'enclavement d'une partie du territoire de Biovallée** rend parfois difficile la satisfaction de ces nouveaux besoins.

En 2007, le revenu médian de la zone d'emploi Crest-Die (celui qui sépare la population en deux parts égales) était de 16 126 euros, alors qu'il s'élevait à 18 814 euros pour Rhône-Alpes¹³. Le chômage rend de plus en plus de personnes dépendantes des minima sociaux.

Les OESS sont ainsi à l'origine d'initiatives favorisant la solidarité intergénérationnelle, le renforcement du lien social, la mobilité de tous et permettant de répondre à des besoins sociaux de base et d'accompagner les publics en situation de dépendance.

1. Se nourrir

Favoriser l'accès à une alimentation de base est une des préoccupations des OESS, et notamment de la **Délégation locale de la Croix-Rouge de Die**, qui offre à ses bénéficiaires un service de distribution alimentaire tous les samedis matins.

2. Se loger

Le logement est une problématique à part entière sur le territoire de Biovallée. Alors que le parc immobilier sur le territoire est orienté à 80% vers l'habitat individuel et son acquisition, **l'offre locative est sous-développée par rapport aux besoins de la population**. Le territoire ne possède que 11% de logements sociaux, alors que la crise accroît les besoins.

Parallèlement, alors que les collectivités misent sur le développement durable, la croissance du nombre d'entreprises évoluant dans le champ de l'habitat durable et des énergies renouvelables peut être un facteur de démocratisation de l'éco-construction et de diminution des coûts énergétiques des ménages.

L'association **AIDER** a développé récemment un projet d'habitat intergénérationnel, qui met en relations des personnes âgées disposant de chambres mises à disposition, et des jeunes étudiants à la recherche de logement. Des « binômes » intergénérationnels se forment alors, chacun y trouvant son compte (logement bon marché, compagnie...) et favorisant la tolérance entre les générations.

A Saint Julien en Quint, la **coopérative d'habitants Habi-Terre** est à l'initiative d'un projet d'habitat groupé qui regroupe 10 logements. Elle regroupe des personnes qui veulent gérer et améliorer ensemble leur logement, dans le cadre d'un projet de vie collective.

¹¹ Source Insee 2007

¹² *ibid*

¹³ *ibid*

3. Se soigner

Au travers des Mutuelles de santé et des associations spécialisées, l'ESS est également présente dans le domaine de la santé, en termes de prévention, de prise en charge et d'accès aux soins. Cette problématique d'accès aux soins est d'ailleurs vive sur le territoire espacé et enclavé de Biovallée, où le nombre de médecins généralistes est faible par rapport à la population.

Le rôle des Mutuelles de santé est déterminant dans l'accès aux soins, notamment lorsque les niveaux de remboursement de la sécurité sociale sont faibles (optiques, soins dentaires, médecines douces...). Elles ont également un rôle régulateur sur les dépassements d'honoraires, les prix des interventions... et sont des acteurs incontournables pour la mise en œuvre et la gestion de la CMU (Couverture Médicale Universelle). Enfin, beaucoup d'entre-elles sont à l'origine d'activités sociales spécifiques (Centres de prévention dentaire, services de Loisirs et Vacances...).

Parallèlement aux rôles des mutuelles, certaines associations proposent des services de santé pour les plus démunis, notamment pour les personnes sous emprise d'une addiction (alcool...).

La mutuelle EOVI Mutuelle Drôme Arpica dispose de bureaux à Crest, Die et Dieulefit ; elle propose un choix de solutions santé pour les familles avec ou sans enfant.

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale du Regain « *accueille des personnes en situation de sevrage d'alcool pour six mois pour leurs permettre de renouer avec une vie relationnelle, sociale et professionnelle* ». Il offre un hébergement thérapeutique, des activités de prévention et de soins, ainsi qu'un programme d'insertion sociale à ses bénéficiaires.

4. Se déplacer

La question de la mobilité est un double enjeu pour un territoire comme Biovallée :

- d'abord parce que sa taille et son enclavement rendent difficiles l'offre de mobilité (transports en commun) pour les habitants. La majorité des déplacements se font en voiture (75%)¹⁴, et en sont exclues toutes les personnes qui ne peuvent s'en servir (personnes à faibles ressources, personnes âgées...). Comment désenclaver certaines zones de la région, tout en limitant les coûts économiques et écologiques pour la collectivité ?
- ensuite parce qu'en tant que territoire qui se veut exemplaire en matière de développement durable, Biovallée a l'urgence de réfléchir à une alternative durable à l'automobile.

Les OESS sont à l'origine de projets d'autopartage, de covoiturage et de promotion des modes de transports doux (vélo, pedibus...). Leurs objectifs peuvent être alors d'optimiser le remplissage des voitures, de diminuer le nombre d'entre-elles en circulation ainsi que de favoriser et de sécuriser les autres modes de transport.

Sur le territoire de Biovallée, la principale solution envisagée a été celle du covoiturage. C'est ce que propose **l'association Manaterra**, sur son site internet. Elle diffuse et communique sur un ensemble d'alternatives écologiques, dont le co-voiturage. Le site internet permet à chacun de lister ses trajets et d'identifier des co-voitureurs potentiels.

¹⁴ Inddigo, *Biovallée : étude de préfiguration d'un éco-territoire de référence*, 2011

5. Se faire accompagner

Depuis longtemps, l'action sociale est bien implantée sur le territoire de Biovallée, à partir de la prise en charge en établissements. Aujourd'hui, cette activité se complète avec le développement des services à la personne à domicile, dont l'ESS a constitué le premier réseau en France. Ce secteur d'activité est une réponse adaptée à l'évolution des besoins sociaux sur un territoire comme celui de Biovallée. Ainsi, ces deux branches de l'action sociale dans Biovallée ne s'adressent pas au même public. En 2007, l'action sociale employait 48% des salariés de l'ESS¹⁵.

- L'action sociale pour la jeunesse

L'action sociale en faveur de la jeunesse se destine à la fois aux jeunes en difficultés sociales (délinquants, enfance en danger) et aux enfants handicapés. Les régions du Crestois et du Diois ont rapidement été des territoires d'implantation d'équipements socio-éducatifs et socio-médicaux pour la jeunesse, qui voyaient dans la tranquillité des lieux un intérêt thérapeutique. En 2002, on comptait d'ailleurs parmi les vingt plus grands établissements employeurs de l'ESS, huit établissements et associations à destination de la jeunesse¹⁶.

La **fondation Robert Adouvin**, appelée aussi association des Amis des Enfants de Paris, constitue depuis plus de cinquante ans un refuge pour l'enfance en détresse, située à Vercheny. Plus d'une soixantaine d'enfants et d'adolescents confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance sont accueillis dans ce Village d'Enfants et peuvent retrouver un cadre stable et serein pour s'éduquer et se construire, sous la vigilance d'éducateurs socio-éducatifs qui font le lien entre les enfants et leurs familles.

A Crest, la **Maison d'Accueil Protestante pour les enfants (AMAPE)** est une maison d'enfance à caractère social. Elle propose un accueil d'urgence, mais aussi une activité d'internat et d'accompagnement socio-éducatif pour des jeunes mineurs et des majeurs jusque 21 ans.

A Grane, l'**Association pour l'Enfance Inadaptée (APEI) du Val Brian** cherche à favoriser l'insertion socioprofessionnelle d'enfants et adolescents en situation de déficience intellectuelle.

- Les aides pour les personnes âgées et les familles

Depuis quelques années, le secteur de l'action sociale s'est renforcé sur le territoire de Biovallée avec le développement des services à domicile. Si les équipements d'accueil en milieu ouvert sont historiques, les services à la personne tentent de répondre aux nouveaux besoins sociaux des habitants de Biovallée, à savoir les familles en difficulté et les personnes âgées.

L'**Association Dioise d'entraide Sociale (ADES), renommée Education Santé Drôme**, assure des services à domicile d'aide à la personne (assistante sociale, santé, hygiène, nourriture...) pour les personnes qui « échappent » aux dispositifs publics. Le caractère rural du territoire et la dispersion des habitats rendent impossible la prise en charge de ce type d'intervention par des acteurs privés.

L'isolement et la dépendance des personnes âgées est une autre problématique du territoire. **Les associations Vieillir au Village de Grâne et de Puy Saint Martin** tentent d'y pallier, grâce à un réseau de bénévoles et de professionnels de la santé, se rendant au domicile des personnes âgées dépendantes (soins de santé, toilettes, repas, compagnies...). Elles organisent également des temps festifs pour maintenir le lien social dans les villages.

Depuis 1947, l'**Association d'aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** s'organise pour aider les familles rurales démunies dans leurs activités quotidiennes (portage de repas, soins à domicile...). Elle s'implante sur des zones d'accessibilité limitée, où l'offre de services est faible (Upie, Allex, Beaufort/Gervanne, Divajeu ou encore Lus la Croix-Haute....)

¹⁵ Cf annexes tableau 4

¹⁶ Cf annexes tableau 2

f. Une autre manière de s'informer : une information par et pour les habitants

Il est essentiel au bon fonctionnement d'une société que ses membres aient accès à l'information et à la manière dont elle est rendue, partagée et diffusée. Une population impliquée dans la vie de son territoire est constituée de citoyens informés.

Quand le territoire en question est étendu comme celui de Biovallée et que les lieux de vie sont éloignés les uns des autres, il est d'autant plus important que cette information circule.

Afin de mettre en avant les initiatives locales et de le faire de façon neutre, des citoyens se saisissent de l'outil radiophonique et des nouveaux moyens de télécommunications (internet) et créent des espaces de rencontre et de discussion pour faire vivre l'actualité de leur territoire. L'ESS est actrice de cette dynamique.

Parler de l'actualité locale, et donner la parole à ceux qui la font et la vivent au quotidien, c'est le projet de **l'association Média Citoyen**, à Die. Grâce au support internet (blog), Média Citoyen offre un outil d'expression aux habitants sur les enjeux du territoire et promeut l'accès à une information locale indépendante et participative.

C'est un objectif que partage d'ailleurs **l'association Radio Saint Ferréol**, qui émet dans la Drôme et l'Ardèche auprès de 40 000 auditeurs potentiels. Son projet est d'accompagner des personnes vers la pratique de la radio en fournissant l'information la plus neutre possible. Elle se déplace aussi dans les écoles, initie des projets intergénérationnels, pour animer et être au plus proche des habitants du territoire.

S'informer, c'est aussi se rencontrer et échanger. Le café associatif citoyen **l'Arrêt Public**, à Crest, est un « *espace de rencontres et d'expressions pour tout ce qui a trait avec la solidarité, l'écologie, la citoyenneté* ». Ce lieu est un espace ouvert à tous, qui se transforme d'un jour à l'autre en café, salle de réunion et relais d'informations locales.

g. Une autre manière de s'instruire : l'éducation populaire

L'éducation populaire est un volet traditionnel de l'ESS. Elle est identifiée par « *tout projet de démocratisation de l'accès aux savoirs, de diffusion de connaissance au plus grand nombre, au travers d'une pédagogie adaptée et active. Elle éduque des citoyens.* »¹⁷. Elle prend différentes formes dont la pratique de l'animation socioculturelle:

- Gestion d'équipement de quartier : Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Maison des Habitants...
- Gestion de services de loisirs enfance et jeunesse
- Formation professionnelle, BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)...

Comme sur tout territoire, ces initiatives d'animation permettent de lutter contre l'isolement et encouragent le lien social, dimensions importantes dans les zones rurales. De plus, le territoire de Biovallée a fondé une partie de son développement sur le tourisme, grâce à la qualité du cadre de vie qu'il propose. Le maintien de ce cadre de vie et de son paysage est primordial pour que l'attractivité du territoire perdure. Lier tourisme et préservation de l'environnement est un défi de premier ordre pour le développement de ce territoire.

Certaines associations ont alors pris l'initiative de sensibiliser la population à la protection de l'environnement, et parfois en les accueillant au cœur de la nature.

L'association Lysandra Education Environnement créée en 2005 en Pays de Gervanne, milite pour une « *meilleure prise de conscience des relations qui existent entre l'homme et son environnement* ». Elle sensibilise les enfants et les familles, apporte son aide à des projets à dimension écologique, et participe à la reconnaissance du patrimoine naturel du territoire (création de sentiers pédestres, consultation et expertise auprès des collectivités sur la faune locale...).

Cette volonté de sensibiliser est également la raison d'être de **l'association Ecologie au Quotidien**, basée à Die. Elle fédère un réseau d'acteurs de l'écologie et de la protection de l'environnement sur le territoire du Diois, et organise annuellement la Semaine de l'Ecologie à Die.

Le Centre associatif du Martouret à Die accueille toute l'année des classes, des centres de loisirs et des séjours d'adultes pour mieux découvrir l'arrière pays diois et passer un moment au plus près de la nature, grâce à son équipe de professionnels et à un modèle de gestion innovant.

Le Centre d'accueil Couleurs d'Enfance propose les mêmes types de séjours pédagogiques.

¹⁷ Définition : http://www.bourgogne.jeunesse-sports.gouv.fr/files/drjs21/education_populaire.htm

h. Une autre manière de se distraire : la culture, de façon professionnelle ou amateur

Gestion d'équipements, production d'artistes, organisation de festivals..., les acteurs de l'ESS sont très présents dans le secteur culturel. Ils cherchent alors à encourager l'accès à la culture pour tous, et à appuyer la professionnalisation des acteurs artistiques. De nombreuses structures culturelles sont des associations.

Le territoire de **Biovallée**[®] bénéficie d'un **dynamisme culturel important au vue de sa taille**. Il est connu pour ses festivals et ses troupes artistiques, qui renforcent l'attractivité touristique de Biovallée. L'enjeu est alors de réussir à diffuser cette notoriété au profit des habitants du territoire, en mettant en œuvre des activités qui participent au renforcement du lien social.

Les OESS du territoire de Biovallée tentent ainsi de diversifier au maximum l'offre de pratiques culturelles pour les habitants.

Chaque année, à la fin du mois de septembre, le **Festival Est-Ouest de Die** met à l'honneur une région d'Europe de l'Est et sa culture, et Die devient alors l'hôte de dizaine de milliers de visiteurs. Depuis 2010 maintenant, l'association du même nom assume également la gestion du Théâtre de Die, et participe alors à la dynamisation de la vie culturelle locale, en proposant une offre culturelle croissante à destination de tout public. Cette initiative associative montre qu'il est possible de concilier renommée mondiale et participation à la vie locale, pour que la culture à Die ne soit pas que l'affaire des touristes en septembre...

Dans la même veine, **la compagnie Transe'Express**, implantée sur l'Ecosite à Eurre, et qui jouit d'une renommée internationale, a développé un lien fort avec son territoire en dédiant une partie de son activité au soutien d'initiatives artistiques locales (mise à disposition de salle, partenariat pour des spectacles communs...). Elle constitue également un employeur important sur le territoire, et fédère bon nombre d'acteurs culturels, dont elle dynamise l'activité.

i. Une autre manière d'animer le territoire : des organisations transversales

Biovallée est un territoire diffus et éclaté. Il n'y a pas de pôle urbain unique, qui centralise l'activité et les résidences. **Cet éclatement éloigne les lieux de vie les uns des autres, et freine les synergies sur le territoire.** Les initiatives cherchant à animer la vie locale et à multiplier les échanges et les rencontres entre les habitants sont vitales pour le maintien du lien social sur le territoire de Biovallée.

Nous avons pu constater la richesse du territoire de Biovallée en matière d'initiatives collectives et solidaires. Dès lors, le développement et l'animation de ces initiatives doivent répondre à plusieurs objectifs :

- Faciliter l'accès de la population aux biens et services produits par les OESS.
- Mettre en cohérence l'action de ces OESS sur le territoire afin de répondre au mieux aux besoins de la population et de structurer le message alternatif porté par ces structures.
- Mettre en lien les OESS avec les autres acteurs du territoire (citoyens, entreprises, Pouvoirs Publics...) dans le but de créer des espaces de discussion et de réflexion commun sur le développement du territoire en question.

Pour cela, certaines structures de l'ESS cherchent ainsi à penser globalement le territoire, ou tout au moins à s'investir avec d'autres acteurs dans son développement socio-économique :

L'Espace Social et Culturel de Die et du Diois (ESCDD) se positionne comme point d'appui et d'accompagnement des initiatives des habitants en leur permettant de développer des activités bénévoles de loisirs dans un cadre aménagé. Forte de ses 500 adhérents, et des 500 autres habitants qui bénéficient de ses activités (sur une population de 10 000 habitants), l'association est un formidable outil de démocratisation de l'accès à la culture et aux loisirs, et constitue un espace d'échange et de rencontres pour le territoire du Diois.

L'association AIDER développe quant à elle différentes activités en partenariat direct avec les collectivités locales et d'autres acteurs du territoire. Elle anime par exemple le Groupement des Entreprises du Val de Drôme (**GEVD**), et travaille avec la CC du Val-de-Drôme et les centres sociaux dans le cadre de son projet d'habitat intergénérationnel « **Cohabitons** ». AIDER a également mis en place sur le territoire le premier bureau rural des temps, qui compte, parmi ses missions, l'observation des rythmes des habitants (horaires de travail, accès aux services...) et des organisations (entreprises, administrations, services de loisirs...). En partenariat avec les acteurs locaux, le bureau des temps permet d'adopter un regard neuf sur l'organisation du territoire et d'impulser des initiatives répondant aux besoins du plus grand nombre.

Des **Conseils de Développement Locaux (CDL)**, réunissant différents acteurs locaux, se sont également créés sur le Diois et le Crestois. Si le premier est associatif, le second est rattaché au Contrat de Développement Durable Rhône Alpes (CDDRA) de la CC du Val de Drôme, mais est animé par l'association AIDER.

III. Conclusion :

L'ESS est une richesse et un moteur pour le territoire de Biovallée, à plusieurs titres :

- ✓ Elle constitue une ressource dynamique d'activités réelles et potentielles pour le territoire ; elle est une source d'emplois et de revenus pour ses habitants.
- ✓ Elle participe à son attractivité (culture, tourisme, agriculture biologique).
- ✓ Elle favorise le maintien de la cohésion sociale (satisfaction des besoins de base, solidarisation du territoire, animation...).

La proximité entre ses valeurs et les principes du développement durable en font un allié indispensable pour le projet de développement futur du territoire de Biovallée. Pour autant, même si certains acteurs de l'ESS ont pris le tournant écologique, la démarche de l'ESS est globalement plus socio-économique qu'environnementale. Le renforcement des liens entre l'ESS et le développement durable sur le territoire permettrait d'équilibrer et de solidariser les trois piliers, économique, social et environnemental de son développement à long terme.

Aujourd'hui, les analyses nationales montrent que, globalement en France, l'ESS résiste mieux à la crise actuelle que les autres structures économiques. Il s'agit néanmoins d'en renforcer les composantes et leurs relations. Une meilleure connaissance d'ensemble de ce secteur participerait à favoriser les relations entre les acteurs.

Pour que l'ESS participe pleinement à l'animation du territoire, il lui faut **accentuer les dynamiques transversales entre ses acteurs** (inter-coopération, mutualisation...). Surtout, afin que le territoire en retire les plus grands bénéfices, l'ESS doit réussir à se structurer comme un champ unifié, autour d'objectifs similaires, portés par des acteurs divers, tout en **revendiquant la place qui est la sienne dans les instances de décisions politiques** de Biovallée et des Collectivités Publiques impliquées.

Pour aller plus loin :

- ✓ www.biovallée.fr
- ✓ <http://eseac.grenoble.free.fr/>
- ✓ Les chiffres INSEE de la zone d'emploi Crest-Die en 2007 : <http://www.recensement-2007.insee.fr/exportPDF.action?codeZone=8224-ZE1990&idTheme=-1>
- ✓ www.alternatives-economiques.fr (Hors-Série n°14 « Entreprendre Autrement »)
- ✓ Indigo, *Biovallée : étude de préfiguration d'un éco-territoire de référence*, 2011

IV. Liste des sigles

AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs
CAE	Coopérative d'Activités et d'Emploi
CC	Communauté de Communes
CDDRA	Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes
CDL	Conseil Local de Développement
CMU	Couverture Médicale Universelle
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESS	Economie Sociale et Solidaire
IME	Instituts Médico-Educatifs
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GE	Groupement d'Employeurs
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
OESS	Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire
PFIL	Plateforme d'Initiatives Locales
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOP	Société coopératives et participatives (le statut scoop signifie Société Coopérative et Ouvrière de Production)
SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Economique
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
TPE	Très Petites Entreprises

V. Annexes

Tableau 1 : Nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire par taille dans la zone d'emploi CREST-DIE (source : INSEE 2002)

	<i>type de structures</i>	<i>effectifs salariés</i>	<i>nombre d'établissements</i>
Plus de 100 salariés	associations actions sociales	238	16
	associations aides handicapés	195	7
	associations cultures et loisirs	182	50
	associations éducation	118	14
	associations de personnes	116	62
	associations aide par travail	109	4
	associations santé	103	4
De 50 à 100 salariés	autres associations	93	15
	société de coopération agricole	85	7
	coopératives de crédit	59	9
	associations accueil hébergement restauration	53	17
de 10 à 49 salariés	GAEC	48	14
	mutuelles de prévoyance	33	8
	associations sport	30	22
	associations aide à domicile	29	4
	coopératives de production	25	1
	associations accueil personnes âgées	22	1
	associations services aux entreprises	16	10
	autres coopératives	16	2
	associations crèches garderies	15	4
Moins de 10 salariés	CUMA	7	2
	SICA	2	1
	Mutuelles d'assurances	0	0
	ENSEMBLE	1594	274

Tableau 2 : Les 20 plus grands établissements de l'ESS en 2002 dans la zone d'emploi CREST-DIE (source INSEE 2002)

Raison_sociale	Commune	Secteur_ESS
CROIX ROUGE FRANCAISE	26262 - Recoubeau-Jansac	333 - Associations aide handicapés
INST MEDICO PEDAGOG FONTLAURE	26011 - Aouste-sur-Sye	320 - Associations santé
LA CAVE DE DIE JAILLANCE	26113 - Die	111 - Sociétés de coop. agricole
ASS POUR L'ENFANCE INADAPTEE	26144 - Grane	332 - Associations aide par travail
CENTRE INSERTION SPECIALISE REGAIN	26006 - Alex	336 - Associations autres actions sociales
ASS DIOISE ENTRAIDE SOCIALE	26113 - Die	336 - Associations autres actions sociales
OGEC DE CREST	26108 - Crest	310 - Associations éducation
MAISON ACCUEIL PROTESTANTE POUR ENFANTS	26108 - Crest	336 - Associations autres actions sociales
TRANSE EXPRESS CIRCUS	26108 - Crest	342 - Associations culture et loisirs
ASS AMIS DES ENFANTS DE PARIS	26368 - Vercheny	380 - Autres associations
CLAIR MATIN FOYER OCCUPATIONNEL	26215 - Motte-Chalancon(La)	333 - Associations aide handicapés
ASS POUR L'ENFANCE INADAPTEE	26108 - Crest	332 - Associations aide par travail
TRAMPOLINE	26108 - Crest	336 - Associations autres actions sociales
SOLSTICE	26011 - Aouste-sur-Sye	130 - Coopératives de production
MAISON SAINTE ANNE	26108 - Crest	334 - Associations accueil personnes âgées
LE RAYON DE SOLEIL ET DE L'ENFANCE	26056 - Bourdeaux	380 - Autres associations
PARTENAIRES VALLEE DE LA DROME	26108 - Crest	332 - Associations aide par travail
CAISSE REGION CREDIT AGRIC MUTUEL SUDRA	26108 - Crest	120 - Coopératives de crédit
LYCEE AGRICOLE PRIVE	26006 - Alex	310 - Associations éducation
COMITE DES FETES DE RECOUBEAU	26262 - Recoubeau-Jansac	342 - Associations culture et loisirs

Tableau 3 : Les établissements de l'ESS dans la zone d'emploi Crest-Die au 31/12/2007

ACTIVITE	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Total ESS
ACTION SOCIALE		2	43	1	46
ACTIVITES FINANCIERES	9				9
ACTIVITES IMMOBILIERES					0
ADMINISTRATION (et non classées)			84		84
ASSURANCES		2			2
COMMERCE	5		1		6
CONSTRUCTION	3				3
EDUCATION			14		14
INDUSTRIES	3		1		4
SANTE			4		4
SERVICES AUX ENTREPRISES	11		16		27
SERVICES AUX PARTICULIERS	4		103		107
TRANSPORTS			9		9
total	35	4	275	1	315

source : Insee Rhône-Alpes, Clap 2007

Ici, la comparaison avec les chiffres de 2002 permet de constater que le nombre d'établissements de l'ESS dans la zone d'emploi Crest-Die a progressé de 15% entre 2002 et 2008.

Tableau 4 : nombre de salariés de l'économie sociale par secteurs d'activités sur la zone d'emploi Crest-Die, en 2008

Activité					total	total en %
	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation		
Agriculture, sylviculture et pêche	8	0	0	0	8	0,4
Industrie + construction	155	0	0	0	155	8,7
Commerce	27	0	3	0	30	1,7
Transport	0	0	0	0	0	0,0
Hébergement et restauration	9	0	59	0	68	3,8
Activités financières et d'assurance	57	13	0	0	70	3,9
Information et communication	8	0	5	0	13	0,7
Activités immobilières	0	0	0	0	0	0,0
Soutien aux entreprises	52	0	35	0	87	4,9
Administration publique	0	0	0	0	0	0,0
Enseignement	0	0	221	0	221	12,4
Dont formation pour adultes	0	0	0	0	0	0,0
Dont autres types d'enseignement	0	0	221	0	221	12,4
Santé humaine	0	0	21	0	21	1,2
Action sociale	0	6	806	52	864	48,3
Dont hébergement médico-social et social	0	s	441	s	441	24,7
Dont action sociale sans hébergement	0	0	365	0	365	20,4
Arts et spectacles	0	0	54	0	54	3,0
Sport et loisirs	0	0	17	0	17	1,0
Dont sport	0	0	12	0	12	0,7
Dont loisirs	0	0	5	0	5	0,3
Non classés	3	0	171	0	174	9,7
Activités diverses (RU sauf RZ et 94.99Z)	0	0	7	0	7	0,4
Tous secteurs d'activité	319	19	1399	52	1789	100
en %	17,8	1,1	78,2	2,9	100	

Source : Insee Clap 2008

Nombre total d'emplois salariés sur la zone d'emploi Crest-Die : **8771**

Tableau 5 : Répartition des emplois de l'ESS par qualification et par sexe sur la zone d'emploi Crest-Die en 2008 (en volume, sur 1511 emplois)

		Femmes	Hommes	Total
Cadres	Coopératives	8	25	33
	Mutuelles	0	2	2
	Associations	104	81	185
	total ESS	112	108	220
Professions intermédiaires	Coopératives	40	53	93
	Mutuelles	10	1	11
	Associations	253	158	411
	total ESS	303	212	515
Employés	Coopératives	36	21	57
	Mutuelles	10	0	10
	Associations	203	92	295
	total ESS	249	113	362
Ouvriers	Coopératives	59	77	136
	Mutuelles	0	0	0
	Associations	89	189	278
	total ESS	148	266	414
Total		812	699	1511
	en %	53,7%	46,3%	100,0%

Source : INSEE Clap 2008

Tableau 6: Répartition des emplois hors ESS par qualification et par sexe en 2008 sur la zone d'emploi Crest-Die (en volume)*

		Femmes	Hommes	Total
Cadres	secteur privé hors ESS	100	269	369
	secteur public	338	269	607
Professions intermédiaires	secteur privé hors ESS	302	389	691
	secteur public	344	144	488
Employés	secteur privé hors ESS	964	246	1210
	secteur public	704	291	995
Ouvriers	secteur privé hors ESS	485	2002	2487
	secteur public	13	122	135
	total emploi secteur privé	1851	2906	4757
	en %	38,9%	61,1%	100%
	total emploi secteur public hors ESS	1399	826	2225
	en %	62,9%	37,1%	100%
	total emploi ESS (rappel)	812	699	1511
	en % (rappel)	53,7%	46,3%	100%
	Total général zone d'emploi	4062	4431	8493

Source : INSEE Clap 2008

Tableau 7: Part des emplois par qualification et par sexe sur la zone d'emploi Crest-Die en 2008 (en pourcentage)*

	sexe	ESS	Privé hors ESS	Public
Cadres	Femmes	50,9%	27,1%	55,7%
	Hommes	49,1%	72,9%	44,3%
	Total cadres	14,5%	7,8%	27,3%
Professions intermédiaires	Femmes	58,8%	43,7%	70,5%
	Hommes	41,2%	56,3%	29,5%
	Total professions intermédiaires	34,1%	14,5%	21,9%
Employés	Femmes	68,8%	79,7%	70,8%
	Hommes	31,2%	20,3%	29,2%
	Total employés	24,0%	25,4%	44,7%
Ouvriers	Femmes	35,7%	19,5%	9,6%
	Hommes	64,3%	80,5%	90,4%
	Total ouvriers	27,4%	52,3%	6,1%

Source : INSEE Clap 2008

D'après ces trois tableaux (5, 6 et 7) de répartition des emplois par qualification et par sexe dans la zone d'emploi Crest-Die en 2008, on se rend compte, entre autres, que les parts des cadres et des professions intermédiaires sont plus importantes dans l'ESS que dans le secteur privé hors ESS (14.5% et 34.1% contre 7.8% et 14.5%). Au contraire, la part des ouvriers est largement supérieure dans le secteur privé hors ESS par rapport à l'ESS (52.3% contre 27.4%). De plus, au sein même de la population cadre, les femmes sont davantage représentées dans l'ESS que dans le secteur privé (50.9% contre 27.1%). D'ailleurs, de manière générale, les femmes sont plus représentées dans les emplois des secteurs de l'ESS et public que dans le secteur privé hors ESS (53.7% et 62.9% contre 38.9%).

VI. Table des matières

I. <u>Le poids de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée</u>	4
a. <i>Qu'est-ce que l'Economie sociale et solidaire (ESS) ?</i>	4
b. <i>L'ESS est fortement présente sur le territoire de Biovallée</i>	5
II. <u>Les différentes fonctions de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Biovallée</u>	6
a. <i>Une autre manière de travailler et d'entreprendre</i>	6
1. L'ESS : un employeur local de premier plan	6
2. Les différentes formes d'entrepreneuriat collectif dans l'ESS.....	7
3. Soutenir autrement la création d'activité	8
b. <i>Une autre manière de produire</i>	9
1. L'agriculture biologique	9
2. L'éco-construction	9
c. <i>Une autre manière d'épargner et d'investir</i>	10
1. Les banques coopératives	10
2. Les organisations de finances solidaires.....	11
d. <i>Une autre manière d'échanger et de consommer</i>	12
1. Des circuits de distribution alternatifs	12
2. La consommation responsable	13
e. <i>Une autre manière de répondre aux besoins sociaux de base</i>	14
1. Se nourrir	14
2. Se loger	14
3. Se soigner	15
4. Circuler.....	Erreur ! Signet non défini.
5. Se faire accompagner	16
f. <i>Une autre manière de s'informer : une information par et pour les habitants</i>	17
g. <i>Une autre manière de s'instruire : l'éducation populaire</i>	18
h. <i>Une autre manière de se distraire : la culture, de façon professionnelle ou amateur..</i>	19
i. <i>Une autre manière d'animer le territoire : des organisations transversales</i>	20
III. <u>Conclusion</u>	21
IV. <u>Liste des sigles</u>	22
V. <u>Annexes</u>	23



JOURNÉES CITOYENNES ET SOLIDAIRES

du **08** au **10 MARS 2012**

| **BIOVALLÉE - LE CAMPUS** | Gare à Coullisses |

ECOSITE DU VAL DE DRÔME | **EURRE**

www.valdedrome.com | CCVD → 04 75 25 43 82 |

Avec le soutien financier de



KARIN PASTORIS - www.valdedrome.com | CCVD - 04 75 25 43 82 - 04 75 25 43 82

Ce document a été imprimé et distribué à l'occasion des journées citoyennes et solidaires organisées par la Communauté de Communes du Val de Drôme les 08, 09 et 10 mars 2012.